



L'enseignement au  
cœur des Mauges

▷ Lycée Notre Dame de Bonnes Nouvelles ◁

## REGLEMENT FINANCIER LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

**Année Scolaire 2019 - 2020**

### SCOLARITE

- **RETRIBUTION SCOLAIRE + COTISATION ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE : 792 € par an.**
- **AUTRES FRAIS :** Les cahiers d'exercices et les fascicules conservés en fin d'année par les élèves sont facturés aux familles ainsi que les différentes sorties pédagogiques et les séjours effectués. L'option Cambridge se règle par chèque lors de l'inscription. Les manuels scolaires sont mis à disposition gratuitement aux élèves.

### INTERNAT

Le montant de l'internat pour l'année scolaire est de **1 160 €** ; il comprend le logement en chambre et l'encadrement.

### FACTURATION

- 1 facture annuelle sera établie début octobre ; elle comprendra :
- la scolarité pour l'année
  - la restauration pour l'année
  - l'internat pour l'année
  - les séjours linguistiques et les sorties programmés dès la rentrée
  - les autres frais déjà connus (livres de poche, cahiers d'exercices)

En décembre et en mars, les familles concernées par les bourses nationales, le fond social ou d'autres frais non prévus à la rentrée (livres de poche, photos scolaires, sorties pédagogiques, repas occasionnels, outillage) recevront une nouvelle facture ajustée ou un avoir.

**En cas de départ anticipé**, toute période commencée est due en totalité (scolarité, restauration et internat).

Dates des périodes : 1<sup>ère</sup> période : Du 1 Septembre au 29 Novembre 2019  
2<sup>ème</sup> période : Du 2 Décembre 2019 au 13 Mars 2020  
3<sup>ème</sup> période : Du 16 Mars au 3 Juillet 2020

#### **Modes de règlement :**

##### 1) **par prélèvement automatique :**

- Sur la facture annuelle d'octobre, l'échéancier apparaîtra pour l'année complète (9 prélèvements d'octobre à juin). Ces prélèvements seront effectués vers le 8 de chaque mois.

- Chaque facture intermédiaire réajustera cet échéancier.

##### 2) **par chèque :**

- Chaque facture reçue sera à régler à l'ordre de l'OGEC DOM SORTAIS.

➤ *Nous vous encourageons à choisir le règlement par prélèvement automatique mensuel : cela permet d'étaler les paiements sur toute l'année.*



## REGLEMENT FINANCIER LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

Année Scolaire 2019 - 2020

### RESTAURATION (voir aussi le document joint)

La carte magnétique nominative, remise aux élèves en début d'année, donne accès au restaurant scolaire. Cette carte reste la possession de l'Etablissement et **devra être redonnée en bon état** lorsque l'élève quittera l'Ensemble Dom Sortais.

Dans la négative, celle-ci sera facturée au prix de 7.45 €.

Les forfaits ½ pension sont proratisés en fonction du nombre de jours **inscrits** au Restaurant Scolaire à la rentrée. (Tarifs ci-dessous) \*

Les frais de repas sont déduits seulement suite à des absences pour maladie supérieures à 5 jours consécutifs (justificatif médical obligatoire) et pour les absences dues à des voyages pédagogiques de plusieurs jours, organisés par l'Etablissement.

Repas occasionnel : **6.53 €** ⇒ inscription auprès de la vie scolaire, au plus tard dès l'arrivée de l'enfant dans l'établissement le jour du repas (montant porté sur la facture).

Classes	Elève Demi-Pensionnaire déjeunant 5 repas par semaine	Elève Demi-Pensionnaire déjeunant 4 repas par semaine	Elève Demi-Pensionnaire déjeunant 3 repas par semaine	Elève Demi-Pensionnaire déjeunant 2 repas par semaine	Elève Demi-Pensionnaire déjeunant 1 repas par semaine	Elève interne (repas matin, midi et soir)
Secondes		713 €	580 €	391 €	195 €	1 703 €
Premières	863 €	730 €	586 €	397 €	202 €	1 721 €
Terminales	846 €	719 €	573 €	391 €	195 €	1 690 €

**\* Sous réserve de modifications du calendrier officiel de l'Education Nationale**

### ACCES ETABLISSEMENT

Pour rappel, pour des raisons de sécurité, l'accès à l'établissement n'est autorisé qu'aux élèves en possession de leur carte magnétique nominative.

En effet, des bornes d'accès sont installées à l'entrée des différents sites :

- portillons d'entrée
- parkings à vélo
- certaines salles de classe